

RAPPORTS SPÉCIFIQUES 2022-2023



POLYTECHNIQUE
MONTREAL

UNIVERSITÉ
D'INGÉNIERIE



TABLE DES MATIÈRES

États financiers	1
Rapport de l'auditeur indépendant	1
Système d'information financière universitaire (SIFU)	3
État du traitement	11
Rapport de l'auditeur indépendant	11
Formulaire de déclaration	13
Rapport sur la performance	19
Grille des indicateurs	19
Mesures prises pour l'encadrement des étudiantes et des étudiants	34
Autres mesures d'encadrement des étudiantes et des étudiants	35
Programmes d'activités de recherche	38
Principales orientations de recherche	38
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	42
Rapport sur les perspectives de développement	43
Priorités de développement	44
Orientations en lien avec la politique de financement du MES..	47
Plan stratégique 2018-2023	48

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant



Rapport de mission de procédures convenues à l'égard des données sur l'effectif universitaire

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
800, rue de la Gauchetière
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514-878-2691

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12A et aux comptes 402, 403, 404 et 406 du Système d'information financière des universités 2022-2023 (SIFU) de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie des comptables professionnels agréés et à la Règle d'indépendance 204 du Code de déontologie de CPA Canada.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 25 octobre 2023

¹CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Système d'information financière universitaire (SIFU)

Page 1 A

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 avril 2023 en \$

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	Actif à court terme Encaisse (001)	s/o	-	18 577 835	67 109 221	-	-		85 687 056
2	Placements à court terme (005)	s/o	899 400	-	-	-	-		899 400
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	294 673	173	-	-	-		294 846
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	23 251 887	---	---	---	---		23 251 887
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 659 294	---	---	---	---		1 659 294
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	4 276 208	4 356 094	18 003 856	-	-		26 636 158
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	7 798 200	61 615 927	-	-	51	(69 414 178)	-
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	657 448	290 538	-	-	-		947 986
11	Stocks (075)	s/o	27 497	-	---	-	-		27 497
	Total de l'actif court terme		38 864 608	84 840 567	85 113 077	-	51	(69 414 178)	139 404 125
	Actif à long terme								
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	340 749 710	-	-		340 749 710
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	2 611 361	-	-		2 611 361
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	292 946 362	---	---		292 946 362
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	186 944	-	-		186 944
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-
21	TOTAL DE L'ACTIF		38 864 608	84 840 567	721 607 455	-	51	(69 414 178)	775 898 502

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2023 en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
Passif à court terme								
22	Découvert de banque (201)	s/o	1 401 183	-	-	-	-	1 401 183
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	18 289 438	-	-	18 289 438
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	19 280 500	3 967 265	---	-	-	23 247 766
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	8 527 913	2 933 937	5 775 308	-	-	17 237 159
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 021 018	-	---	---	-	1 021 018
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	77 939 364	-	-	-	77 939 364
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	16 654 013	-	-	16 654 013
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	51	-	69 414 127	-	-	(69 414 178)
Total du passif à court terme			30 230 665	84 840 567	110 132 886	-	-	(69 414 178)
Passif à long terme								
Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)								
33		s/o	50 506 800	-	-	-	-	50 506 800
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	149 919 423	-	-	149 919 423
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	408 285 949	---	---	408 285 949
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	4 388 000	-	-	4 388 000
39	TOTAL DU PASSIF		80 737 465	84 840 567	672 726 258	-	-	(69 414 178)

État des produits
de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	17 885 030	---	---	---	---	17 885 030	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	9 527 252	---	---	---	---	9 527 252	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	327 888	---	---	---	---	327 888	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	381 516	---	---	---	---	381 516	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	s/o	14 504 951	---	---	---	---	14 504 951	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	790 764	---	---	---	---	790 764	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	9 134 880	---	---	---	---	9 134 880	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	183 774	-	---	-	-	183 774	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		52 736 055	-	-	-	-	52 736 055	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	137 538 562	2 027 568	4 678 764	---	---	144 244 894	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	-	9 290 281	-	-	-	9 290 281	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	5 942 600	35 592 075	-	-	-	41 534 675	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	509 599	7 179 758	-	-	-	7 689 357	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
16	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations: Ministère (530)	s/o	---	---	11 508 560	---	---	11 508 560	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	760 138	---	---	760 138	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	5 721 754	---	---	5 721 754	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	1 780 247	---	---	1 780 247	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		143 990 761	54 089 681	24 449 462	-	-	222 529 904	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 782 449	-	-	3 228	-	2 785 677	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	---	-	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	767 500	0	-	-	-	767 500	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	28 328 047	-	-	-	28 328 047	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	---	---	---	---	27
28	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	4 969 763	---	---	---	---	4 969 763	28
29	Ventes externes (460)	s/o	2 959 068	-	0	-	-	2 959 068	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 224 266	-	121 964	-	-	1 346 229	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		12 703 046	28 328 047	121 964	-	3 228	41 156 284	31
32	TOTAL DES PRODUITS		209 429 862	82 417 728	24 571 426	-	3 228	316 422 244	32

État des charges
de l'exercice terminé le 30 avril 2023 en \$ page 3

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale	s/o	7 573 824	576 665	---	---	---	8 150 490	1
2	Direction								2
3	Gérance	s/o	6 928 745	225 673	---	---	---	7 154 418	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	46 646 413	3 082 047	---	---	---	49 728 459	4
5	Chargés de cours	s/o	14 083 960	48 469	---	---	---	14 132 429	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 201 776	10 785 823	---	---	---	12 987 600	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 741 577	727 859	---	---	-	2 469 436	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	19 329 841	1 315 267	---	---	-	20 645 108	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	10 725 019	688 714	---	---	-	11 413 734	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	7 386 907	191 714	---	---	---	7 578 621	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	7 426 574	-	---	---	---	7 426 574	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	29 379 073	4 973 342	---	---	-	34 352 414	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	639 735	-	---	---	-	639 735	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		154 063 445	22 615 572	-	-	-	176 679 017	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	234 800	---	---	---	---	234 800	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	279 454	-	---	---	-	279 454	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	230 578	6 560 774	---	---	-	6 791 352	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	518 607	17 671	---	---	---	536 279	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 313 877	2 985 963	---	---	-	5 299 841	19
20	Bourses (735)	s/o	9 552 268	25 977 985	---	---	-	35 530 253	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	4 379 033	9 714 942	-	-	168 096	14 262 071	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	5 935 312	3 852 671	---	---	-	9 787 983	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	228 033	-	---	---	-	228 033	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	7 479 704	3 951 099	-	---	-	11 430 803	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	1 617 719	70 467	---	---	-	1 688 185	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	3 473 907	221 186	0	---	-	3 695 094	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	2 103 357	165 604	---	---	-	2 268 962	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	267 916	109 320	---	---	-	377 237	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	4 457 595	---	---	---	4 457 595	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe)	-	-	-	---	-	-	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe)	-	-	472 670	---	---	472 670	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	282 079	831	4 678 764	-	-	4 961 674	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	23 560 521	---	---	23 560 521	36
37	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	408 844	17 936	59 301	-	-	486 082	37
38	TOTAL DES AUTRES CHARGES		39 305 491	58 104 046	28 771 256	-	168 096	126 348 888	38
39	Ventes internes (878) ²	s/o	(1 933 433)	(190)	---	---	-	(1 933 624)	39
40	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	235 323	1 698 301	-	-	-	1 933 624	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-	-	41
42	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		37 607 380	59 802 156	28 771 256	-	168 096	126 348 888	42
43	TOTAL DES CHARGES		191 670 825	82 417 728	28 771 256	-	168 096	303 027 905	43
44	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		17 759 037	0	(4 199 830)	-	(164 868)	13 394 338	44

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Annexe 1

Produits par fonction - Fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 30 avril 2023
en \$

	Enseignement/ Recherche 1	Soutien à l'enseignement et à la recherche 2	3 Administration	Terrains et bâtiments 4	Services à la collectivité 5	Services aux étudiants 6	Entreprises auxiliaires 7	Ajustements 8	Total 9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	17 885 030	---	-	---	-	---	---	17 885 030	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	9 527 252	---	---	---	---	9 527 252	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	327 888	---	---	---	---	327 888	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	381 516	---	---	---	---	381 516	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	-	---	14 504 951	---	-	---	---	14 504 951	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	5 920	---	-	---	784 844	---	---	790 764	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	6 231 727	-	-	2 903 153	-	9 134 880	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	171 793	11 980	-	-	-	183 774	9
###	Total des produits provenant des étudiants	17 890 950	-	31 145 127	11 980	784 844	2 903 153	-	52 736 055	10
11	Subventions du Ministère (515)	10 472 962	-	126 572 570	---	608 076	(115 046)	---	137 538 562	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 427)	-	-	-	-	-	-	-	-	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	5 942 600	-	-	-	-	5 942 600	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	229 062	-	171 311	-	109 226	-	-	509 599	14
###	Total des subventions	10 702 023	-	132 686 481	-	717 302	(115 046)	-	143 990 761	15
16	Intérêts et dividendes (435)	---	---	2 782 449	---	-	-	-	2 782 449	16
17	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	17
18	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	18
19	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	534 000	233 500	-	767 500	19
20	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-	-	20
21	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	21
22	Recouvrement des coûts indirects (465)	122 868	-	4 846 895	---	-	-	-	4 969 763	22
23	Ventes externes (460)	1 108 392	-	267 457	95 864	53 537	-	1 433 818	2 959 068	23
24	Autres produits (466, 470)	651 096	-	329 856	-	243 314	-	-	1 224 266	24
###	Total des produits autres	1 882 357	-	8 226 656	95 864	830 851	233 500	1 433 818	12 703 046	25
###	TOTAL DES PRODUITS	30 475 330	-	172 058 265	107 845	2 332 997	3 021 607	1 433 818	209 429 862	26

Annexe 2											
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 30 avril 2023											
en \$											
	Enseignement/ Recherche 1	Soutien à l'enseignement et à la recherche 2	Administration 3	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15 4	Services à la collectivité 5	Services aux étudiants 6	Entreprises auxiliaires 7	Ajustements 8	Total 9		
1	Masse salariale										
2	Direction	2 713 458	355 442	3 159 158	623 079	564 432	158 255	-	7 573 824	1	
3	Gérance	2 111 300	942 044	1 899 338	1 368 599	252 294	224 146	131 024	6 928 745	2	
4	Enseignants-chercheurs	46 292 328	-	200 415	-	153 669	-	-	46 646 413	3	
5	Chargés de cours	13 950 239	-	5 573	2 412	125 736	-	-	14 083 960	4	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 951 229	8 197	12 022	-	230 328	-	-	2 201 776	5	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 193 912	-	172 160	10 861	341 690	22 954	-	1 741 577	6	
8	Personnel professionnel non enseignant	4 980 968	3 225 999	7 990 907	869 232	1 406 191	856 545	-	19 329 841	7	
9	Personnel de soutien technique	5 771 855	2 368 469	2 101 281	236 291	170 680	76 445	-	10 725 019	8	
10	Personnel de soutien de bureau	4 336 260	303 506	2 310 684	255 321	80 479	83 575	17 082	7 386 907	9	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	175 167	6 904 487	-	-	346 920	7 426 574	10	
12	Avantages sociaux(700) - Complétez l'annexe 14	19 396 775	2 033 987	5 373 347	2 777 948	(755 471)	428 158	124 328	29 379 073	11	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	399 707	44 082	123 072	51 202	13 638	8 034	-	639 735	12	
##	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	103 098	9 281 727	23 523 125	13 099 431	2 583 664	1 858 112	619 354	-	154 063	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	234 800	234 800	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	279 454	-	-	-	-	-	-	279 454	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	227 578	-	-	-	3 000	-	-	230 578	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	96 109	1 668	376 673	42 276	702	1 178	-	518 607	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725,	1 536 009	17 785	400 361	13 449	317 129	28 588	555	2 313 877	19	
20	Bourses (735)	8 989 297	-	8 125	-	370 096	184 750	-	9 552 268	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	(415 442)	40 773	4 034 954	119 430	(1 202 805)	1 772 124	30 000	4 379 033	21	
22	Fournitures et matériel (745)	2 379 102	1 304 260	630 944	899 640	364 425	64 768	292 172	5 935 312	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	14 378	-	(488)	-	214 143	228 033	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 439 995	502 100	1 828 188	1 890 541	1 713 855	27 391	77 635	7 479 704	24	
25	Volumes et périodiques (750)	93 155	1 443 556	30 571	488	49 948	-	-	1 617 719	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810,	420 932	400 562	(45 460)	2 458 231	71 371	0	168 273	3 473 907	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	32 742	45 388	27 432	1 759 424	238 313	57	-	2 103 357	27	
28	Location-exploitation (830)	28 453	133 262	28 492	59 801	1 829	300	15 780	267 916	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	-	-	-	-	-	-	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853,	-	727	276 791	-	1 004	567	2 990	282 079	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	104 522	-	304 273	-	-	50	-	408 844	34	
##	Total des charges autres	15 211 905	3 890 082	7 915 722	7 243 279	1 928 381	2 079 774	801 548	234 800	39 305	35
36	Ventes internes (878)	(1 796 076)	-	-	-	(57 796)	-	(79 562)	(1 933 433)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776,	160 825	15 904	39 192	11 170	4 828	2 265	1 139	235 323	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
##	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et achats internes	13 576 654	3 905 986	7 954 914	7 254 449	1 875 413	2 082 039	723 124	234 800	37 607 380	39
##	TOTAL DES CHARGES	116 674 686	13 187 713	31 478 039	20 353 880	4 459 077	3 940 151	1 342 478	234 800	191 670	###

Produits par fonction - Fonds avec restrictions de l'exercice terminé le 30 avril 2023													Annexe 3	
en \$														
		Enseignement/ Recherche 1	Enseignement 2	Recherche 3	Soutien à l'enseignement et à la recherche 4	Administration 5	Terrains et bâtiments 6	Services à la collectivité 7	Services aux étudiants 8	Entreprises auxiliaires 9	Ajustements 10	Total 11		
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	
3	Subvention du Ministère (515)	-	-	-	-	-	-	-	2 027 568	-	-	2 027 568	3	
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	-	6 185 456	-	-	-	3 097 787	7 038	-	-	9 290 281	4	
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	35 599 426	-	-	-	(7 351)	-	-	-	35 592 075	5	
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	7 179 758	-	-	-	-	-	-	-	7 179 758	6	
7	Total des subventions	-	-	48 964 639	-	-	-	3 090 436	2 034 606	-	-	54 089 681	7	
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	9	
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	28 328 046	-	-	-	0	-	-	-	28 328 047	12	
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	-	---	---	---	---	-	-	13	
14	Ventes externes (460)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14	
15	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	
16	Total des produits autres	-	-	28 328 046	-	-	-	0	-	-	-	28 328 047	###	
###	TOTAL DES PRODUITS	-	-	77 292 686	-	-	-	3 090 436	2 034 606	-	-	82 417 728	###	

Annexe 4

Charges par fonction - Fonds avec restrictions de l'exercice terminé le 30 avril 2023

en \$

	Enseignement / Recherche 1	Enseignement 2	Recherche 3	Soutien à l'enseignement et à la	Administration 5	Terrains et bâtiments 6	Services à la collectivité 7	Services aux étudiants 8	Entreprises auxiliaires 9	Ajustements 10	Total 11	
1	Masse salariale											1
2	Direction	-	-	399 804	-	-	176 861	-	-	-	576 665	2
3	Gérance	-	-	214 748	-	-	10 925	-	-	-	225 673	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	3 015 147	-	-	66 900	-	-	-	3 082 047	4
5	Chargés de cours	-	-	56	-	-	-	48 412	-	-	48 469	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la	-	-	10 633 520	-	-	152 303	-	-	-	10 785 823	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	532 293	-	-	6 240	189 326	-	-	727 859	7
8	Personnel professionnel non enseignant	-	-	186 941	-	-	548 200	580 126	-	-	1 315 267	8
9	Personnel de soutien technique	-	-	688 714	-	-	-	-	-	-	688 714	9
10	Personnel de soutien de bureau	-	-	75 769	-	-	30 756	85 189	-	-	191 714	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	-	-	4 510 207	-	-	253 208	209 927	-	-	4 973 342	12
13	Variation de la provision heures	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages	-	-	20 257	-	-	1 245 393	1 112 980	-	-	22 615 572	#
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	6 508 848	-	-	51 926	-	-	-	6 560 774	16
17	Formation et perfectionnement (710)	-	-	16 674	-	-	497	500	-	-	17 671	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, Bourses (735)	-	-	2 616 685	-	-	362 070	7 209	-	-	2 985 963	18
19	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, Fourmitures et matériel (745)	-	-	24 966 562	-	-	462 323	549 100	-	-	25 977 985	19
20	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	9 298 984	-	-	264 977	150 981	-	-	9 714 942	20
21	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, Volumes et périodiques (750)	-	-	3 714 277	-	-	80 924	57 470	-	-	3 852 671	21
22	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	3 209 846	-	-	584 908	156 345	-	-	3 951 099	23
24	Location exploitation (830)	-	-	69 973	-	-	473	21	-	-	70 467	24
25	Transfert de coûts indirects (865)	-	-	220 711	-	-	476	-	-	-	221 186	25
26	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	131 271	-	-	34 334	-	-	-	165 604	26
27	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	-	-	107 565	-	-	1 755	-	-	-	109 320	27
28	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	4 457 595	-	-	-	-	-	-	4 457 595	28
29	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Autres charges (860, 870)	-	-	17 936	-	-	-	-	-	-	17 936	30
31	Total des charges autres	-	-	55 337	-	-	1 844 663	921 627	-	-	58 104 046	#
32	Ventes internes (878)	-	-	(190)	-	-	-	-	-	-	(190)	32
33	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, Gains et pertes latents (879)	-	-	1 697 921	-	-	380	-	-	-	1 698 301	33
34	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	-	-	57 035 487	-	-	1 845 043	921 627	-	-	59 802 156	#
35	TOTAL DES CHARGES	-	-	77 292	-	-	3 090 436	2 034 607	-	-	82 417	#

ÉTAT DU TRAITEMENT

Rapport de l'auditeur indépendant



Corporation de l'École
Polytechnique de
Montréal

Opinion

**Raymond Chabot Grant
Thornton** s.e.n.c.r.l. Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil d'administration de
La Corporation de l'École Polytechnique de Montréal

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après « l'état du traitement ») de Corporation de l'École Polytechnique de Montréal (ci-après « l'université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2023.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2022-2023*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal

Le 22 septembre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement :

École Polytechnique de Montréal

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)					Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaire de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée	Montants reçus d'une fondation ou d'une personne morale	
Savard	Gilles	Directeur général	REC	Oui	5,0		308 805	15 476	324 281			6 229
Cohen	Maud	Directrice générale	REC	Non	8,5		298 735	12 436	311 171			12 723
Bertrand	François	Directeur de la Recherche et de l'Innovation	VR	Non	12,0		274 500	4 486	278 986			11 230
Baptiste	Pierre	Directeur des affaires académiques et de l'expérience étudiante	VR	Oui	10,5		250 874	3 968	254 842			664
Langlois	Pierre	Directeur des affaires académiques et de l'expérience étudiante	VR	Non	1,5		243 460	143	243 603			909
Striganuk	Serge	Directeur de l'Administration et des ressources	VR	Non	12,0		258 514	1 788	260 302			1 192
Maurice	Luc	Secrétaire général	SG	Non	1,0		203 096	449	203 545	97 865		0
Paquette	Annick	Secrétaire générale	SG	Non	12,0		195 427	4 427	199 854			217
									0			
									0			

Nom de l'établissement :

École Polytechnique de Montréal

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	201 092	32 486
		Moyenne	178 838	32 384
		Le moins élevé	169 161	2 469
Personnel de direction des services	26,55	Le plus élevé	203 096	94 297
		Moyenne	161 017	17 400
		Le moins élevé	128 808	427
Personnel de gérance des emplois de soutien	53,1	Le plus élevé	132 663	23 426
		Moyenne	112 947	5 751
		Le moins élevé	70 362	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7	Le plus élevé	11 059
		Moyenne	6 081
		Le moins élevé	1 248
Personnel de direction des services	26,55	Le plus élevé	12 776
		Moyenne	3 070
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	53,1	Le plus élevé	15 066
		Moyenne	1 890
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2022-2023, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 par les membre du personnel de direction supérieure?	Non	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2022-2023 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Savard	Gilles	REC	3.6.3 Éléments du traitement imposable du chef d'établissement. Au titre de son mandat de Directeur général suppléant et par intérim, Monsieur Savard a bénéficié des éléments de traitements imposables suivants en 2022-2023: 6329 \$ allocation automobile, 7500 \$ allocation logement temporaire et 1648 \$ avantage imposable assurances collectives.
Savard	Gilles	REC	3.6.1 Indemnité de transition au sein de l'établissement. Au titre de ses mandats de Directeur de la recherche, de l'innovation et des affaires internationales et de Directeur général suppléant et par intérim, monsieur Savard a droit à une période de ressourcement correspondant à 12 mois, avant de réintégrer le corps professoral. Cette période a lieu du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 pour un montant de 202 936 \$.
Cohen	Maud	REC	3.6.3 Éléments du traitement imposable du chef d'établissement. Au titre de son mandat de Directrice générale, Madame Cohen a bénéficié des éléments de traitements imposables suivants en 2022-2023: 5918 \$ allocation automobile et 1587 \$ avantage imposable assurances collectives.

PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

- ▶ Extrait de la *Politique de rémunération pour les dirigeantes et dirigeants et conditions d'emploi*, article 6, Fin de contrat – Indemnité de départ, joint à la présente.
- ▶ Description des dispositions relatives au traitement applicables en fin de mandat, lors d'une transition dans un autre poste de l'Établissement : voir article 6.
- ▶ Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base applicables au personnel de direction supérieure, voir l'*État de traitement*, page 1. Nous faisons référence aux autres éléments du traitement à déclarer aux fins de la Loi sur les impôts : coûts assumés pour des régimes privés d'assurance dont la valeur est imposable pour l'employé.

En ce qui concerne la directrice générale et le directeur général : liste des éléments de traitement autres que son salaire de base, voir *État de traitement*, page 1 :

- Allocation pour véhicule : 12 247 \$
- Allocation pour domicile personnel : 7 500 \$
- Éléments de traitement à déclarer aux fins de la *Loi sur les impôts* : 8 165 \$

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR LES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS ET CONDITIONS D'EMPLOI

Extrait

6. Fin de contrat – Indemnité de départ

À la fin de son contrat, la directrice générale ou le directeur général reçoit une indemnité de base pouvant varier, selon les termes du contrat d'embauche, entre six et au maximum douze mois.

À la fin de leur contrat, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels issus du corps professoral réintègrent celui-ci et leur salaire est ajusté conformément à leur contrat d'embauche et aux conditions d'emploi prévues à la convention collective, relativement à leur classe et leur rang.

À la fin de leur contrat, la secrétaire générale ou le secrétaire général, les directrices fonctionnelles et les directeurs fonctionnels ne provenant pas du corps professoral et ne réintégrant pas un autre poste à Polytechnique reçoivent une indemnité de base de trois mois plus l'équivalent d'un mois par année de service jusqu'à un maximum de 12 mois.

Dans tous les cas, ces indemnités doivent suivre les règles établies aux alinéas d), e) et f) de l'article 5.11.4 des *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* en vigueur au 15 mai 2018.

Copie certifiée conforme,



Annick Paquette
Secrétaire générale

Fait à Montréal le 24 octobre 2023

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS		II. Observations						
		Année universitaire (Effectif au trimestre d'automne)						
		Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Étudiant								
1	Effectif étudiant total	n	8 332	8 716	9 134	9 624	9 755	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	80,9%	77,5%	75,5%	72,2%	74,4%	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	19,1%	22,5%	24,5%	27,8%	25,6%	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	n.d.	62,8%	61,5%	60,6%	61,6%	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	n.d.	37,2%	38,5%	39,4%	38,4%	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	9,0%	9,4%	9,1%	8,8%	8,8%	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	2 428	2 465	2 328	2 659	2 716	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	29,1%	28,3%	25,5%	27,6%	27,8%	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	76	89	31	32	66	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	116	150	139	143	132	MES
11	Résidents en médecine	n	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	MES
Enseignants-chercheurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	17	16	17	19	20	U
13	Hommes	n	12	8	11	13	14	U
14	Femmes	n	5	8	6	6	6	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	252	261	271	285	286	BCI
16	Hommes	n	217	223	225	234	232	BCI
17	Femmes	n	35	38	46	51	54	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	578	563	546	593	593	BCI
19	Hommes	n	474	447	432	473	460	BCI
20	Femmes	n	103	116	114	120	133	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,3	3,4	3,2	3,2	3,2	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,5	1,7	1,5	1,5	1,6	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	24,6	25,3	26,0	25,6	26,0	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	7,8	7,6	7,5	7,6	7,6	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	49,7%	48,8%	50,7%	49,9%	49,2%	U
26	Cours donnés par les chargés de cours	%	50,3%	51,2%	49,3%	50,1%	50,8%	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	U
Remarques: En raison de la déréglementation des étudiants internationaux, la variable Type de maîtrise est disponible depuis l'automne 2019-2020.								
Note: suite à une vérification, nous avons corrigé la donnée de la colonne H, ligne 18								

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)								
	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance	
Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire								
28	Hommes	n	217	223	225	234	232	BCI
29	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
30	Sciences pures	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
31	Sciences appliquées	n	217	223	225	234	232	BCI
32	Arts	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
33	Lettres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
34	Sciences humaines	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
35	Éducation	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
36	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
37	Administration	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
38	Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
39	Femmes	n	35	38	46	51	54	BCI
40	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
41	Sciences pures	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
42	Sciences appliquées	n	35	38	46	51	54	BCI
43	Arts	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
44	Lettres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
45	Sciences humaines	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
46	Éducation	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
47	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
48	Administration	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
49	Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
50	Total	n	252	261	271	285	286	BCI
51	Sciences de la santé	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
52	Sciences pures	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
53	Sciences appliquées	n	252	261	271	285	286	BCI
54	Arts	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
55	Lettres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
56	Sciences humaines	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
57	Éducation	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
58	Droit	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
59	Administration	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
60	Autres	n	0	0	0	0	n.d.	BCI
Remarques								

Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)							
	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	provenance
Chargés de cours selon le secteur disciplinaire							
61	Hommes	474	447	432	473	460	BCI
62	Sciences de la santé	3	2	5	1	3	BCI
63	Sciences pures	53	49	42	48	48	BCI
64	Sciences appliquées	358	336	333	368	351	BCI
65	Arts	1	1	0	1	1	BCI
66	Lettres	3	0	0	0	1	BCI
67	Sciences humaines	24	29	26	28	27	BCI
68	Éducation	0	0	0	0	0	BCI
69	Droit	9	7	6	6	7	BCI
70	Administration	23	23	20	21	22	BCI
71	Autres	0	0	0	0	0	BCI
72	Femmes	103	116	114	120	133	BCI
73	Sciences de la santé	0	0	1	1	1	BCI
74	Sciences pures	13	14	16	11	16	BCI
75	Sciences appliquées	67	77	70	82	87	BCI
76	Arts	0	0	0	0	0	BCI
77	Lettres	4	4	5	5	5	BCI
78	Sciences humaines	9	11	11	10	12	BCI
79	Éducation	0	0	0	0	0	BCI
80	Droit	3	2	2	3	3	BCI
81	Administration	7	8	8	8	9	BCI
82	Autres	0	0	1	0	0	BCI
83	Total	578	563	546	593	593	BCI
84	Sciences de la santé	3	2	6	2	3	BCI
85	Sciences pures	66	63	58	59	64	BCI
86	Sciences appliquées	425	413	403	450	438	BCI
87	Arts	1	1	0	1	1	BCI
88	Lettres	7	4	5	5	6	BCI
89	Sciences humaines	33	40	37	38	39	BCI
90	Éducation	0	0	0	0	0	BCI
91	Droit	12	9	8	9	10	BCI
92	Administration	31	31	28	29	31	BCI
93	Autres	0	0	1	0	0	BCI
Remarques							

I. Éléments d'information INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS		II. Observations										
		Année universitaire (Effectif étudiant par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)										
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions		Unité	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023	
			Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions
94	Total¹	n	5 005	1 186	5 180	1 435	5 483	1 554	5 473	1 837	5 394	2 048
95	Sciences de la santé	n										
96	Sciences pures	n										
97	Sciences appliquées	n	5 005	1 001	5 180	1 229	5 483	1 276	5 473	1 505	5 394	1 721
98	Arts	n										
99	Lettres	n										
100	Sciences humaines	n		185		206		278		332		327
101	Éducation	n										
102	Droit	n										
103	Administration	n										
104	Autres	n										
105	Femmes	%										
106	Sciences de la santé	%										
107	Sciences pures	%										
108	Sciences appliquées	%	28,4%	16,8%	29,2%	15,1%	29,1%	13,8%	29,0%	17,3%	29,8%	16,0%
109	Arts	%										
110	Lettres	%										
111	Sciences humaines	%		38,9%		43,2%		33,5%		35,5%		37,1%
112	Éducation	%										
113	Droit	%										
114	Administration	%										
115	Autres	%										

1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.

Remarques: Les valeurs Sans objet et Valeur indéterminée, de la variable domaine, ne sont pas comptabilisés.

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2012		2014		2016		2018		2019		2020		2021	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
182	Persévérance après 1 an	855	92,4%	966	91,6%	846	89,5%	1 006	93,2%	1 038	95,3%	1 028	92,4%	940	92,2%
183	Diplomation après 6 ans	714	77,2%	816	77,3%	740	78,3%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
184	Sciences de la santé														
185	Sciences pures														
186	Sciences appliquées	714	77,2%	816	77,3%	737	79,7%								
187	Arts														
188	Lettres														
189	Sciences humaines														
190	Éducation														
191	Droit														
192	Administration														
193	Autres					3	15,0%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant															
194	Sciences de la santé	78	78,0%	92	79,3%	93	86,1%	237	91,2%						
195	Sciences pures	5	100,0%	4	80,0%	2	100,0%	8	88,9%						
196	Sciences appliquées	73	76,8%	88	79,3%	91	85,8%	229	91,2%						
197	Arts														
198	Lettres														
199	Sciences humaines														
200	Éducation														
201	Droit														
202	Administration														
203	Autres														
204															

Sans objet

205	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant	36	72,0%	61	77,2%										
206	Sciences de la santé														
207	Sciences pures	2	66,7%	8	100,0%										
208	Sciences appliquées	34	72,3%	53	74,6%										
209	Arts														
210	Lettres														
211	Sciences humaines														
212	Éducation														
213	Droit														
214	Administration														
215	Autres														
	Remarques: À la demande du MES, il s'agit ici du nombre de personnes en persévérance et du nombre de personnes diplômées et non du nombre de personnes de la cohorte initiale comme mentionné dans le titre et la définition du document.														

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
216	Sciences de la santé						n.d.	n.d.
217	Sciences pures						n.d.	n.d.
218	Sciences appliquées	4,4	4,3	4,4	4,4	4,4	n.d.	n.d.
219	Arts						n.d.	n.d.
220	Lettres						n.d.	n.d.
221	Sciences humaines						n.d.	n.d.
222	Éducation						n.d.	n.d.
223	Droit						n.d.	n.d.
224	Administration						n.d.	n.d.
225	Autres						n.d.	n.d.
226	Ensemble des secteurs	4,4	4,3	4,4	4,4	4,4	n.d.	n.d.
Durée moyenne des études de maîtrise		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
227	Sciences de la santé							
228	Sciences pures	2,3	2,2	2,7	2,2	2,0	1,6	2,0
229	Sciences appliquées	2,2	2,2	2,1	2,0	1,9	2,1	2,0
230	Arts							
231	Lettres							
232	Sciences humaines							
233	Éducation							
234	Droit							
235	Administration							
236	Autres							
237	Ensemble des secteurs	2,2	2,2	2,1	2,0	1,9	2,1	2,0

Durée moyenne des études de doctorat		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
238	Sciences de la santé				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
239	Sciences pures	6,2	3,9	4,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
240	Sciences appliquées	5,4	4,8	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
241	Arts				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
242	Lettres				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
243	Sciences humaines				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
244	Éducation				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
245	Droit				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
246	Administration				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
247	Autres				n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
248	Ensemble des secteurs	5,4	4,8	4,9	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Remarques: Une cellule vide représente l'absence de diplômés pour une cohorte choisie, ainsi la durée moyenne des études ne peut être calculée.								

I. Éléments d'information		II. Observations					
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL							
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)							
Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	
249	Hommes	n	654	695	718	749	827
250	Direction	n	18	20	20	21	22
251	Haute direction	n	3	3	3	4	3
252	Autre personnel de direction	n	15	17	17	17	19
253	Professeurs	n	221	226	232	239	230
254	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	150	177	183	200	235
255	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	150	177	183	200	235
256	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
257	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
258	Personnel professionnel	n	86	89	96	99	106
259	Personnel technique	n	82	84	88	89	101
260	Personnel de bureau	n	16	16	14	13	23
261	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	81	83	85	88	110
262	Personnel métiers et services	n	81	83	85	88	110
263	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
264	Femmes	n	420	438	462	502	596
265	Direction	n	12	14	15	15	16
266	Haute direction	n	1	1	0	0	1
267	Autre personnel de direction	n	11	13	15	15	15
268	Professeurs	n	37	41	46	51	54
269	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	74	75	70	77	95
270	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	74	75	70	77	95
271	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
272	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
273	Personnel professionnel	n	118	124	140	161	194
274	Personnel technique	n	52	51	58	61	70
275	Personnel de bureau	n	107	114	112	117	139
276	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	20	19	21	20	28
277	Personnel métiers et services	n	20	19	21	20	28
278	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
279	Total	n	1 074	1 133	1 180	1 251	1 423
280	Direction	n	30	34	35	36	38
281	Haute direction	n	4	4	3	4	4
282	Autre personnel de direction	n	26	30	32	32	34
283	Professeurs	n	258	267	278	290	284
284	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	224	252	253	277	330
285	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	224	252	253	277	330
286	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0
287	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0
288	Personnel professionnel	n	204	213	236	260	300
289	Personnel technique	n	134	135	146	150	171
290	Personnel de bureau	n	123	130	126	130	162
291	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	101	102	106	108	138
292	Personnel métiers et services	n	101	102	106	108	138
293	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0
Remarques							

I. Éléments d'information		II. Observations				
INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE						
Fonds de recherche par source de financement		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
294	Fonds de recherche (total)					100 785
295	Subventions d'infrastructure de la FCI					16 461
296	Subventions de recherche du Canada (excluant les revenus de la FCI)					
297	Chaires de recherche du Canada					2 890
298	Organismes subventionnaires canadiens					31 658
299	Gouvernement du Canada					10 045
300	Subventions de recherche du Québec					
301	Fonds de recherche du Québec					6 991
302	Gouvernement du Québec					6 517
303	Autres sources					19 778
304	Contrats					6 445
<p>Remarques Autres sources : Revenus associés à la partie industrielle de projets collaboratifs (avec subventions), aux revenus provenant des organismes à but non lucratif et aux services d'analyses en laboratoire.</p>						
<p>Autres sources : Revenus associés à la partie industrielle de projets collaboratifs (avec subventions), aux revenus provenant des organismes à but non lucratif et aux services d'analyses en laboratoire. Contrats : Revenus associés à des contrats de recherche qui sont réalisés uniquement avec des partenaires industriels (sans subventions).</p>						
Chaires de recherche (nombre)		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		n	n	n	n	n
305	Unité de recherche					53
306	Chaire de recherche du Canada					22
307	Autres chaires de recherche					31
Remarques						

Fonds de recherche par secteur disciplinaire		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
308	Fonds de recherche (total)					
309	Sciences de la santé					
310	Sciences pures					
311	Sciences appliquées					100 785
312	Arts					
313	Lettres					
314	Sciences humaines					
315	Éducation					
316	Droit					
317	Administration					
318	Autres					
Remarques						
Taux de professeurs disposant de fonds de recherche		2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
		%	%	%	%	%
319	Professeurs-chercheurs financés					
320	Sciences de la santé					
321	Sciences pures					
322	Sciences appliquées					86
323	Arts					
324	Lettres					
325	Sciences humaines					
326	Éducation					
327	Droit					
328	Administration					
329	Autres					
Remarques						

	Montant médian des fonds de recherche disponibles par professeur	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
330	Financement médian (ensemble des secteurs)	\$	\$	\$	\$	\$
331	Sciences de la santé					
332	Sciences pures					
333	Sciences appliquées					325 575
334	Arts					
335	Lettres					
336	Sciences humaines					
337	Éducation					
338	Droit					
339	Administration					
340	Autres					
Remarques						

Mesures prises pour l'encadrements des étudiantes et des étudiants

La communauté de Polytechnique Montréal est très diversifiée. Avec près de 30 % d'étudiants internationaux provenant de plus de 100 pays différents, répartis sur les trois cycles d'études, il n'est pas possible d'adopter une solution unique pour l'encadrement de toute la diversité de personnes qui choisissent Polytechnique Montréal.

À Polytechnique Montréal, l'encadrement des étudiantes et des étudiants se décline selon les axes suivants.

Encadrement en classe et au laboratoire

L'encadrement le plus important se réalise en classe et en laboratoire, par les actions du corps enseignant qui est composé de professeures et de professeurs, de maîtres d'enseignement, de chargées de cours et de chargés de cours, et d'auxiliaires à l'enseignement.

Polytechnique se démarque par la formation obligatoire de toutes les nouvelles professeures et de tous les nouveaux professeurs et maîtres d'enseignement, en place depuis plus de 25 ans. La formation est offerte par le Bureau d'appui et d'innovation pédagogique (BAIP), qui inclut six conseillères et conseillers pédagogiques. La formation d'une dizaine de rencontres d'une heure et demie s'étale sur 12 à 18 mois. Le BAIP anime aussi des communautés de pratiques thématiques. En 2023, une nouvelle communauté de pratique sur l'utilisation pédagogique des systèmes d'intelligence artificielle générative (SIAG) a vu le jour. En plus de favoriser la formation du corps enseignant dans l'utilisation des SIAG, la communauté a un rôle-conseil auprès des instances de Polytechnique par l'entremise de différents comités.

Certains programmes de formation d'ingénieur de Polytechnique ont connu des croissances importantes dans les dernières années (par exemple le génie logiciel), ou ont toujours été très populaires (par exemple le génie mécanique). Ces programmes ont des cohortes importantes d'étudiants, ce qui mène souvent à des classes de tailles importantes. Polytechnique prévoit des fonds de soutien à l'enseignement pour appuyer les enseignantes et enseignants dans l'encadrement des groupes plus importants. Les fonds permettent entre autres l'embauche de répétitrices et répétiteurs en classe et au laboratoire.

De façon à favoriser l'encadrement et le développement pédagogique, Polytechnique organise chaque année un concours des Fonds d'actions pédagogiques stratégiques. Ces fonds subventionnent des projets de développement, d'initiatives et d'encadrement pédagogique. Bon an mal an, plus d'une trentaine de projets sont ainsi soutenus. Au-delà du soutien de projets de développement, ces fonds sont une manifestation probante de l'engagement de Polytechnique à l'amélioration continue de la pédagogie universitaire et de l'encadrement des étudiantes et étudiants.

Autres mesures d'encadrement des étudiantes et des étudiants

Encadrement par le Service aux étudiants

Le Service aux étudiants de Polytechnique offre une palette complète de services. Ceci inclut en premier lieu le soutien à la réussite, qui inclut des services spécialisés pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap, pour les étudiantes immigrantes et étudiants immigrants, pour favoriser la réussite et la persévérance en général, pour l'aide financière, et pour des services de psychologie. Pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap, la mise en place de mesures d'aménagements pour l'enseignement peut inclure un accompagnement avec traduction ou transcription. Pour les évaluations, les mesures incluent des salles spécialisées pour les examens avec réduction du bruit. Dans le soutien à la réussite en général, un système élaboré de pairs aidants a été mis en place. Ces pairs, qui doivent d'abord compléter une formation, offrent un soutien de toute première ligne aux personnes étudiantes, avant la redirection vers le personnel professionnel.

Le Service aux étudiants a terminé en 2023 un réaménagement complet de ses espaces, avec un salon des pairs aidants et une demi-douzaine de salles de rencontres.

Le Service aux étudiants de Polytechnique inclut aussi une section qui se concentre sur l'expérience étudiante, qui s'occupe entre autres des bourses et des échanges internationaux.

Encadrement dans les programmes d'études supérieures en recherche

L'encadrement dans les programmes recherche est une tâche d'importance cruciale pour le soutien et la réussite de personnes qui peuvent rester aux études pendant de longues années.

Polytechnique a déployé une feuille de route qui regroupe un ensemble de bonnes pratiques éprouvées favorisant la réussite aux études supérieures. Ceci inclut entre autres l'établissement de principes de bases entre encadré et encadrant, l'énoncé des attentes de chaque partie, la description des objectifs et les produits attendus de la recherche.

Système automatisé de suivi aux études supérieures est présentement en développement.

Encadrement par le Service stages et emplois et lors des stages en entreprise

Dans la formation d'ingénieur, les étudiantes et étudiants doivent réaliser au minimum un stage obligatoire. Plusieurs réalisent deux ou trois stages. Pour le stage obligatoire et pour les autres s'ils le désirent, les étudiantes et étudiants bénéficient d'un encadrement dans la préparation de leur *curriculum vitae*, de leurs techniques d'entrevues, et dans le développement de leurs habiletés professionnelles. Les conseillers du Service stages et emploi s'assurent aussi que l'encadrement soit adéquat par les superviseurs de stage en entreprise.

Centres de consultation en mathématiques, en génie mécanique et en génie informatique et logiciel

Trois centres de consultation ont été mis en place pour offrir des services de tutorat gratuits aux personnes étudiantes. Ces centres de consultation bénéficient tout d'abord de l'appui indéfectible de professeures et professeurs et de maîtres d'enseignement qui en sont les champions. Ensuite, ces étudiantes et étudiants sont soutenus par Polytechnique par l'allocation d'espaces et de ressources financières importantes pour engager des répétitrices et répétiteurs, c'est-à-dire des étudiantes et des étudiants seniors qui sont capables de répondre aux questions des plus juniors. Les deux types d'étudiantes et d'étudiants bénéficient ainsi de situations d'apprentissage variées. Les centres de consultation sont ouverts toute l'année académique et sont particulièrement populaires pendant les périodes d'examens de mi-session et des examens finaux.

Encadrement au PolyFab Normand-Brais

Le PolyFab Normand-Brais offre des opportunités uniques d'apprentissage expérientiel à l'ensemble de la communauté de Polytechnique. Des personnes étudiantes accompagnatrices sont formées pour expliquer l'utilisation des différentes machines regroupées dans les stations du PolyFab. Les utilisatrices et utilisateurs sont ainsi encadrés adéquatement pour garantir les bonnes pratiques en santé et sécurité au travail, pour appliquer des principes de développement durable et pour réaliser des montages de la meilleure qualité.

Encadrement des sociétés techniques et des comités étudiants

Polytechnique appuie plus d'une douzaine de sociétés techniques. Ces regroupements d'étudiantes et d'étudiants participent annuellement à des compétitions internationales dans des domaines variés comme la robotique, l'aérospatiale et la course de véhicules solaires ou électriques. Les étudiantes et étudiants bénéficient d'un encadrement d'une coordonnatrice et coordonnateur technique et de certains membres du corps professoral parrains, en plus des collaborations avec des commanditaires de l'industrie.

Les comités étudiants peuvent aussi bénéficier de l'encadrement de professeurs marraines et professeurs parrains.

Comité vigie

Le Département de génie chimique a mis en place un comité vigie dont le but principal est l'amélioration de la santé mentale de la population étudiante. Cette amélioration a un impact direct sur la réussite étudiante et constitue une forme importante et différente d'encadrement.

Formation du personnel

Le Service aux étudiants de Polytechnique offre une formation d'intervention de première ligne aux personnes intéressées. Une fois formées, ces personnes, réparties dans l'ensemble de Polytechnique, sont habilitées à détecter des situations problématiques et à offrir une intervention immédiate.

PROGRAMMES D'ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Principales orientations de recherche

▪ ÉNERGIE, EAU ET RESSOURCES DANS UN MONDE EN TRANSITION

Notre monde est en transition, et la pression qu'il exerce sur toutes nos ressources croît sans cesse. C'est pourquoi les chercheurs et chercheuses de Polytechnique Montréal s'intéressent aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, en plus d'innover sur la façon de gérer nos ressources hydriques.

Ils et elles proposent entre autres d'utiliser les rejets de chaleur des uns pour assouvir les besoins des autres, d'explorer des solutions géothermiques prometteuses, d'innover dans le domaine de l'énergie solaire ou de transformer la biomasse.

L'eau joue un rôle essentiel et géopolitique dans la production de la plupart de ces énergies, en plus d'être vitale pour la survie de l'humain. Polytechnique conçoit des moyens pour la capter dans l'atmosphère, en extraire les contaminants chimiques et microbiologiques, la récupérer, et réutiliser les résidus extraits des eaux usées. Polytechnique innove aussi sur tous les aspects touchant l'eau potable, de la source au robinet.

▪ ENVIRONNEMENT, ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ

Notre société fait face à une importante transition énergétique et écologique. Les équipes de recherche de Polytechnique Montréal se mobilisent autour des enjeux environnementaux que posent nos habitudes de consommation et nos choix technologiques, dans le but de réduire leur impact sur les plans social, économique et environnemental.

En vue de bâtir une société plus durable, elles analysent le cycle de vie des produits et des services et tentent d'évaluer leurs conséquences sur la santé de notre planète et sur l'adaptation de notre société. Elles réfléchissent aux défis que présente la croissance mondiale et proposent des solutions scientifiques novatrices en accord avec les principes de l'économie circulaire.

Par leur travail, elles améliorent les systèmes de gestion et de valorisation des matières résiduelles, en plus d'optimiser les procédés de fabrication de matériaux, permettant à l'industrie de réduire son empreinte carbone.

Leurs avancées ont des retombées dans de nombreux secteurs clés tels que l'aéronautique, l'agroalimentaire, les télécommunications et la gestion des infrastructures urbaines.

▪ INDUSTRIE DU FUTUR ET SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Les entreprises traversent actuellement une profonde transformation numérique dans la mouvance de la quatrième révolution industrielle. L'industrie du futur se caractérise par la connectivité des technologies et l'utilisation des données massives.

À Polytechnique Montréal, des équipes de recherche collaborent à l'essor de l'industrie 4.0 en travaillant sur les processus d'automatisation, sur la communication sans fil, de même que sur la valorisation des données et l'intelligence artificielle de façon à favoriser l'intégration des systèmes.

Elles tentent d'améliorer les interactions entre l'humain et la machine. Elles relient les données entre elles pour prédire les comportements de la matière ou ceux de l'humain. Elles installent la 5G dans des mines pour améliorer la sécurité des personnes qui y travaillent et développent des systèmes intelligents permettant à des drones d'explorer des cavernes sur Mars.

Leurs recherches s'étendent de l'industrie manufacturière ou agroalimentaire au secteur de la construction en passant par les mines, l'aérospatiale et la logistique.

▪ MATÉRIAUX INNOVANTS

Les laboratoires de recherche universitaires sont les instigateurs de la conception des matériaux les plus innovants du 21^e siècle. Des équipes de recherche de Polytechnique Montréal travaillent à créer des matériaux plus légers, plus résistants, plus performants et plus responsables.

Les propriétés de ces nouveaux matériaux visent à préserver l'environnement, mettre en place de nouveaux outils de communication, fabriquer des véhicules et des aéronefs efficaces, accroître la sécurité des populations ou leur fournir de meilleurs soins médicaux. Ils peuvent être utilisés dans des domaines aussi divers que les procédés chimiques et biochimiques, le secteur biomédical, les transports, l'aérospatiale et l'électronique de puissance.

La conception de matériaux innovants intéresse nos chercheurs et chercheuses, qui y voient des défis technologiques audacieux. Ceux-ci visent notamment à les rendre intelligents et à leur permettre de capter et stocker l'énergie plus efficacement, d'absorber le CO₂, de s'autoréparer, de se biodégrader, et bien plus encore. Nos infrastructures de recherche sont à la hauteur de ces ambitions.

▪ MODÉLISATION ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Si la faculté de penser semble réservée à l'humain, l'ordinateur est aujourd'hui capable d'apprendre à voir, à dialoguer, à prédire et à créer par lui-même. Cette forme d'intelligence artificielle est liée à la croissance exponentielle des données, qui, en soi, alimente les recherches réalisées à Polytechnique Montréal.

Les chercheuses et chercheurs utilisent ces données pour créer des algorithmes utilisés notamment dans les domaines de la santé, des transports et des communications. Leurs travaux augmentent la sécurité des systèmes d'information, améliorent le diagnostic et le pronostic chez les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, optimisent les chaînes d'approvisionnement et aident à la prise de décisions.

Grâce aux outils de modélisation au cœur de leurs projets, les chercheuses et chercheurs tentent également de prédire le comportement des fluides, de planifier et de mesurer l'impact des projets de mobilité urbaine ou d'anticiper les enjeux de production et de distribution de biens de consommation.

▪ **NOUVELLES FRONTIÈRES EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

Les frontières technologiques que nous connaissons sont sans cesse repoussées, ce qui nous donne un meilleur accès à l'information et nous permet de communiquer plus facilement. De nouvelles technologies sont mises à contribution pour rendre des villes plus intelligentes, développer des systèmes autonomes, faciliter l'imagerie médicale et créer une réalité augmentée.

Les équipes de recherche de Polytechnique Montréal s'intéressent aux technologies de l'information et des communications en utilisant les données massives et l'internet des objets pour connecter et gérer les systèmes, accroître la sécurité informatique, améliorer l'interaction humain-machine, accélérer l'accès à l'information et développer des outils permettant la reconnaissance de formes, de textes et de la parole. Leurs projets incluent la conception de systèmes logiciels pour des véhicules autonomes, le développement d'essaims de robots, par exemple pour l'exploration de la planète Mars, l'optimisation de la chaîne de production et les enjeux liés au déploiement des technologies de communication 5G.

▪ **SANTÉ HUMAINE**

L'espérance de vie s'accroît grâce à des technologies médicales de plus en plus performantes. Les chercheurs et chercheuses de Polytechnique Montréal contribuent au progrès médical en unissant leurs efforts afin de faire bénéficier les médecins et la population en général de leurs découvertes et de favoriser les retombées économiques associées à la santé. Leurs collaborations sont de nature multidisciplinaire.

Les ingénieurs et ingénieures travaillent étroitement avec des chirurgiens et chirurgiennes, des pathologistes et des neurologues, notamment, pour trouver de nouvelles façons de traiter les maladies. Ils et elles mettent au point des outils permettant d'établir des diagnostics plus précis et d'optimiser l'efficacité des traitements ainsi que le confort des personnes bénéficiaires des soins.

Les ingénieurs et ingénieures élaborent des systèmes d'imagerie pour mieux révéler l'architecture complexe du système nerveux humain et tentent de mettre au point des méthodes novatrices d'assistance et de réadaptation. Ils et elles s'intéressent à l'application de la nanotechnologie en médecine, et conçoivent des logiciels d'analyse ainsi que des instruments utilisant l'intelligence artificielle afin d'améliorer la détection précoce de maladies.

▪ TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES DURABLES

Les routes que nous empruntons, les véhicules et les avions où nous montons et les édifices que nous fréquentons sont autant d'infrastructures et de moyens de transport nécessaires à nos activités quotidiennes.

Leur conception nécessite de tenir compte de contraintes sociales, environnementales et économiques afin d'adopter une approche durable tout en répondant aux besoins de notre société.

C'est dans cette optique que des équipes de recherche de Polytechnique Montréal modélisent la mobilité du futur, valorisent les données recueillies et contribuent à concevoir des véhicules, des avions et des routes plus durables tout en considérant les questions de sécurité et de réduction du bruit et des émissions de gaz à effet de serre.

Par leurs recherches, réalisées en partenariat avec des gouvernements et des entreprises, ces équipes visent à mieux planifier les projets de développement ainsi qu'à augmenter la qualité de vie des individus et optimiser leurs déplacements, tout en prenant soin de réduire les répercussions sur l'environnement.

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

1. Lancement de l'Institut multidisciplinaire sur la cybersécurité et la cyberrésilience (IMC2)

La création de l'IMC² repose sur un partenariat initial structurant entre Polytechnique Montréal, initiateur du projet, l'Université de Montréal et HEC Montréal. Il permet de fédérer l'ensemble des ressources du campus de Montréal pour réaliser des projets à la fois ambitieux, innovants et multidisciplinaires.

Avec de nombreux professeurs et chercheurs impliqués dans la cybersécurité, ainsi que plusieurs parcours de formation dans le domaine, le Campus de Montréal représente aujourd'hui une force de frappe de premier plan au Canada. La mise en commun des cyber expertises en technologie, facteurs humains, et gestion positionne l'IMC² dès son démarrage comme un interlocuteur de premier plan.

2. Lancement du Consortium international de recherche sur l'analyse du cycle de vie et de la transition durable

Le programme de recherche du Consortium, composé de Polytechnique Montréal et l'UQAM, au Canada, et de l'EPFL et HES-SO, en Suisse, vise à fournir des informations et des outils scientifiquement robustes pour soutenir des décisions commerciales et sociétales éclairées, en vue d'une transition durable vers une économie net-zéro. Nos activités de recherche seront profondément ancrées dans l'amélioration et le développement continu des outils et des mesures du cycle de vie et de la durabilité. Elles permettront également de mieux comprendre les systèmes complexes afin de révéler et d'anticiper les voies de transition optimales et ainsi de guider les décisions stratégiques et opérationnelles des partenaires dans un contexte net-zéro.

3. Octroi de la Chaire sur les menaces internes

Ce projet, d'un montant de 5,4 M\$, vise à développer des solutions innovantes pour identifier et prévenir efficacement les cybermenaces et cyberincidents internes dans les entreprises et les organisations. Les partenaires impliqués sont l'Université de Montréal, HEC, Desjardins, Banque Nationale, Qohash, Mondata et Cyberéco.

4. Codemandeur d'un financement APOGÉE en science des données

Polytechnique est un des principaux codemandeurs de l'octroi APOGÉE en science des données.

5. Top 3 pour les revenus en recherche parmi les universités canadiennes

Polytechnique Montréal se maintient dans le top 3 parmi les universités canadiennes pour les revenus de recherche par professeurs avec une moyenne de 410k\$ selon l'ACPAU.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Polytechnique Montréal est un fleuron du génie québécois, canadien et international. De par sa nature unique, elle forme plus de 20 % des nouveaux ingénieurs du Québec. Dotée d'un budget de recherche de plus de 100 M\$ par année, c'est une université très active en recherche et en innovation. La qualité des talents à tous les niveaux – professoral, administratif, de support à l'enseignement et à la recherche – lui permet d'attirer une importante clientèle étrangère (28 %) et féminine (27 %); c'est un établissement innovant qui valorise ses découvertes et soutient l'entrepreneuriat.

En 2022-2023, nous avons octroyé 2 320 diplômes dont 30 % diplômes de baccalauréat à des femmes, devançant ainsi de plusieurs années les cibles de l'Ordre des ingénieurs du Québec et d'Ingénieur Canada d'atteindre 30 % de diplômées d'ici 2030 (OIQ et IC 30/30).

Polytechnique possède l'expertise, la profondeur et la crédibilité pour jouer un rôle de premier plan au Québec, un rôle de leader dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision cohérente et structurée de l'innovation technologique qui, tout autant que l'innovation sociale, mérite de recevoir l'attention du gouvernement du Québec.

L'économie et la société québécoise ont besoin d'une vision où les entreprises, les universités et la société civile travaillent de concert pour assurer leur développement.

Ce faisant, Polytechnique s'est dotée en 2017 d'un plan stratégique 2018-2023 ambitieux qui vise, à terme, à nous classer parmi les 50 meilleures universités d'ingénierie au monde. « Poly2023 : Créons l'Avenir ! » se décline en trois grandes orientations qui visent à affirmer la position et les objectifs qu'entend atteindre Polytechnique au cours des cinq prochaines années. Chaque orientation s'exprime en quatre axes de développement, qui se traduiront en actions précises au cours des étapes subséquentes de la mise en application du Plan.

L'excellence de notre corps professoral, la qualité de nos programmes et de notre clientèle étudiante, l'ampleur de nos activités de recherche, le nombre de nos partenariats avec des organisations et des entreprises tant locales qu'internationales nous permettent de croire que le déploiement de ce Plan stratégique est possible.

Pour nous soutenir, nous comptons notamment sur l'expertise et la réputation de nos employées et employés, l'excellence de nos étudiantes et étudiants et de nos diplômées et diplômés à tous les cycles. Nous espérons pouvoir continuer à compter sur le soutien sans faille du gouvernement du Québec dans l'atteinte de nos objectifs.

Priorités de développement

Le plan stratégique de Polytechnique Montréal étant actuellement en révision pour nous permettre de planifier les grands projets sur la période 2024-2028, les contours des grandes thématiques de développement sont cependant tracés et nous permettront d'orienter nos prises de décisions en conséquence :

- **Bonification de l'expérience étudiante**

Nous reconnaissons l'importance de l'amélioration continue de l'expérience étudiante. Pour ce faire, nous nous engageons à mettre en œuvre plusieurs initiatives. Tout d'abord, nous cherchons à moderniser nos infrastructures en investissant dans des espaces d'apprentissage avancés et des installations de pointe pour encourager l'innovation et la créativité.

De plus, nous mettons l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement en soutenant le développement professionnel de notre corps professoral, en encourageant des méthodes d'enseignement interactives et en offrant un suivi académique personnalisé aux étudiants.

Nous cherchons également à renforcer notre engagement envers la diversité et l'inclusion en mettant en place des programmes visant à créer un environnement inclusif où chaque étudiante se sent respectée et valorisée ainsi que pour chaque étudiant.

Finalement, nous nous engageons à établir une communication ouverte avec les étudiantes et étudiants, à recueillir leurs commentaires et à les intégrer dans la prise de décisions institutionnelles. Nous sommes déterminés à rendre notre université non seulement un lieu d'apprentissage, mais aussi un lieu de développement personnel et professionnel enrichissant pour toute notre population étudiante.

- **Amélioration de nos activités de recherche et d'innovation pour accroître notre impact sur la société**

À Polytechnique Montréal, nous sommes profondément engagés dans l'amélioration de nos activités de recherche et d'innovation pour renforcer notre impact sur la société. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place un certain nombre d'initiatives stratégiques.

Tout d'abord, nous investissons dans le recrutement de chercheurs talentueux et dans la création d'infrastructures de recherche de pointe pour encourager l'excellence scientifique. Nous encourageons également la collaboration interdisciplinaire pour aborder des défis complexes et favoriser l'innovation.

De plus, nous renforçons notre partenariat avec l'industrie et les entreprises locales pour favoriser la transition des découvertes de la recherche vers des applications pratiques. Nous facilitons également le dépôt de brevets et la création

d'entreprises dérivées pour exploiter au mieux les innovations issues de notre université.

Enfin, nous accordons une grande importance à la communication des résultats de nos recherches au grand public, en veillant à ce que nos découvertes aient un impact direct sur la société. Nous nous engageons à être des moteurs de changement positif, en contribuant activement au progrès et à l'amélioration de la qualité de vie de notre communauté et de la société dans son ensemble.

- **Modernisation de nos opérations**

À Polytechnique Montréal, nous reconnaissons l'importance cruciale de la modernisation de nos infrastructures et opérations pour répondre aux besoins changeants de notre communauté universitaire et pour rester compétitifs à l'échelle mondiale.

Nous nous sommes engagés à investir dans la mise à niveau de nos infrastructures physiques, en créant des espaces d'apprentissage collaboratifs, des laboratoires de pointe et des installations technologiques de pointe. Cette modernisation est essentielle pour soutenir l'innovation pédagogique et la recherche de classe mondiale. À cet effet, l'implication du gouvernement du Québec est déterminante pour la réussite de cet engagement.

De plus, nous cherchons à optimiser nos opérations en mettant en place des systèmes de gestion efficaces et en adoptant les dernières technologies pour améliorer la gestion académique et administrative. Cela permettra de simplifier les processus, d'améliorer la transparence et de libérer du temps pour l'engagement direct avec nos étudiantes et nos étudiants, ainsi qu'avec notre personnel.

En modernisant nos infrastructures et opérations, nous visons à offrir une expérience universitaire de qualité supérieure, à favoriser l'innovation, et à rester à la pointe de l'enseignement supérieur, tout en respectant nos valeurs institutionnelles.

- **Améliorer de nos communications et de notre rayonnement**

À Polytechnique Montréal, nous sommes résolus à renforcer nos efforts de communication, à la fois en interne et envers nos partenaires, afin d'améliorer notre rayonnement institutionnel.

Nous mettrons en place une stratégie de communication plus proactive, en utilisant les médias sociaux, les canaux en ligne et les événements institutionnels pour partager nos réalisations, nos innovations et nos valeurs. Nous allons renforcer notre collaboration avec les médias et les partenaires académiques, créant des ponts solides pour la recherche collaborative et les échanges internationaux.

En interne, nous favorisons la transparence en partageant régulièrement des informations sur les initiatives institutionnelles et les décisions clés. Nous encourageons également un dialogue ouvert avec le corps professoral, le

personnel et les étudiants pour garantir que leurs préoccupations et leurs idées soient entendues.

En améliorant nos communications, nous visons à renforcer notre réputation, à attirer des talents exceptionnels et à renforcer notre impact sur la société. Notre engagement envers la collaboration, le dépassement, le leadership responsable et l'intégrité continuera à guider notre université vers un avenir brillant.

Orientations en lien avec la politique de financement du MES

1. L'accessibilité et la réussite

- AXE 3 : Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.
- AXE 5 : S'engager à garantir l'égalité des chances à tous et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.
- AXE 9 : Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.
- AXE 11 : Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.

2. Les besoins de la société et l'ouverture sur le monde

- AXE 1 : Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.
- AXE 2 : Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.
- AXE 7 : Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.
- AXE 8 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.

3. La recherche et la création

- AXE 4 : Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.
- AXE 6 : Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.

4. La performance des universités et l'efficience du système

- AXE 8 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus. [...]
- AXE 10: Repenser et moderniser les processus administratifs.
- AXE 12: Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes

Plan stratégique (2018 - 2023)

ORIENTATION 1 : POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

AXE 1 : Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société.

La profession d'ingénieur est en pleine évolution. Devant les défis de la société sans cesse renouvelés, il faut anticiper les besoins et adapter les programmes en accord avec le principe d'utilisation raisonnée des technologies.

Nous voulons attirer les meilleures étudiantes et étudiants ainsi que les professionnels en exercice, leur offrir des programmes attrayants et leur fournir les outils nécessaires pour qu'ils deviennent des acteurs-clés du changement.

AXE 2 : Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.

C'est l'enrichissement de la culture de l'ingénieur qui est recherché. Nous voulons décloisonner les programmes et y intégrer des projets de formation interdisciplinaires et ouverts sur le monde pour permettre aux populations étudiantes de s'épanouir et de s'imprégner d'autres domaines d'importance sociétale que le leur.

L'apprentissage expérientiel sera au cœur du projet de formation. Nous devons encourager et reconnaître les différents types de stages, les projets, l'implication des étudiantes et des étudiants dans les sociétés techniques et les comités étudiants, l'entrepreneuriat et les programmes d'échanges.

Enfin, il faut favoriser l'internationalisation des programmes et les échanges internationaux.

AXE 3 : Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.

Les approches pédagogiques doivent évoluer vers une plus grande diversité de nos modes de diffusion des connaissances et s'adapter au contexte des nouvelles générations.

Nous voulons créer de nouvelles activités de formation avec des partenaires universitaires stratégiques, par exemple en gestion, en entrepreneuriat ou en administration publique, qui viendront compléter la formation en génie.

Enfin, nous devons tenir compte des contraintes auxquelles la population étudiante est soumise et répondre à ses besoins. Nous prévoyons des services adaptés à une clientèle de plus en plus diversifiée et internationale (recrutement, accueil, etc.).

AXE 4 : Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.

Nous devons actualiser les grands pôles de recherche. Il faut arrimer les activités de recherche aux grands défis de la société, intégrer l'évolution des enjeux et prêter une attention spécifique à l'interface science-politique-société.

Il faut intensifier la mise en place de partenariats avec le monde socio-économique et les gouvernements, renforcer les échanges et élargir le champ des collaborations (stages, emplois, formation continue, recherche, philanthropie, mentorat, conseil, etc.).

ORIENTATION 2 : POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE

AXE 1 : S’engager à garantir l’égalité des chances à tous et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.

Nous voulons renforcer les initiatives pour intéresser les filles à la profession d’ingénieur dès le primaire et le secondaire. Nous voulons recruter, retenir et diplômé un plus grand nombre d’étudiantes dans tous les programmes.

Nous nous investirons à augmenter la proportion de femmes dans le corps professoral. Nous voulons également garantir le respect et l’inclusion des femmes dans toutes nos activités. Nous soulignerons et valoriserons le rôle des ingénieures dans la société, et les inviterons à partager leur expérience avec notre communauté.

De plus, nos efforts d’encouragement, de recrutement et d’inclusion seront intensifiés auprès des groupes sous-représentés.

AXE 2 : Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.

Pour créer des opportunités d’innover, il faut encourager et soutenir l’intra et l’entrepreneuriat auprès de tous les membres de notre communauté. Dans les programmes de formation, nous encouragerons la créativité et l’ingéniosité par une offre de cours stimulants et un soutien à des initiatives entrepreneuriales ciblées. Nous favoriserons le démarrage d’entreprises technologiques en offrant de l’accompagnement et des infrastructures de qualité, en synergie avec le milieu.

L’innovation au sein de Polytechnique fera partie de son ADN. Nous ferons de notre établissement un espace d’échanges créatifs et productifs, un terrain d’expérimentation audacieux pour des projets porteurs. Nous miserons sur les collaborations avec nos partenaires, ainsi que sur notre réseau de diplômés (les « *alumni* »), où les ressources et les expertises de chaque personne seront mises à profit.

AXE 3 : Accroître la visibilité et l’impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.

Nous voulons être un modèle, une source d’inspiration et une référence en génie. Nous profiterons de toutes les occasions pour nous faire valoir auprès du grand public en communiquant sur les succès de notre communauté et en traitant de sujets qui rejoignent les enjeux de la société.

Nous participerons, par des prises de position ciblées et constructives, aux grands débats de société en nous appuyant sur des fondements scientifiques et technologiques, en accord avec nos valeurs.

Nous voulons entretenir une image de marque forte autour du nom *Polytechnique Montréal*. Il faut augmenter notre présence et notre visibilité dans les médias sociaux et les médias traditionnels, localement et internationalement.

AXE 4 : Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d’influence reconnus.

Nous avons l’ambition de jouer un rôle actif dans les grands réseaux internationaux de formation et de recherche et nous voulons y être acceptés comme un partenaire de très haut niveau.

Il faut participer aux grands projets-cadres internationaux de recherche (par exemple, ceux de la Commission européenne), promouvoir et soutenir la mobilité étudiante sortante en nous concentrant sur nos partenariats les plus dynamiques et porteurs.

Il faut poursuivre l'internationalisation de nos programmes en offrant, par exemple, des cours en anglais et en promouvant les doubles diplômes tout en maintenant le français comme langue institutionnelle.

Enfin, nous nous doterons d'un portefeuille stratégique de projets internationaux.

ORIENTATION 3 : POLYTECHNIQUE AU CŒUR DE L'ACTION

AXE 1 : Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.

Nous désirons planifier la relève et développer nos ressources humaines. Nous allons soutenir la transformation de notre personnel et l'enrichissement des compétences pour devenir plus réactifs face aux défis qui se présentent.

Nous voulons encourager la culture du changement, l'esprit de collaboration, la créativité et l'agilité. Il faut renforcer les mécanismes soutenant la diversité et l'inclusion.

Enfin, nous voulons favoriser l'engagement des membres de notre communauté, être à l'écoute et reconnaître la contribution de chaque personne dans les projets collectifs.

AXE 2 : Repenser et moderniser les processus administratifs.

Nous allons revoir nos processus, simplifier notre mode de fonctionnement et prendre le virage numérique, dans un but d'efficacité et de réduction de la bureaucratie. Nous y travaillerons en mode participatif (démarche ascendante « *bottom-up* ») en mobilisant les personnes qui sont au cœur même du fonctionnement des unités administratives et des départements.

Nous voulons maximiser l'utilisation des technologies modernes. Nous chercherons à accélérer le traitement des dossiers administratifs et à offrir des services plus personnalisés, en tenant compte des spécificités de chacune de nos clientèles. Nous nous assurerons de la satisfaction de toutes et de tous en misant sur la qualité.

AXE 3 : Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.

Le bien-être, la santé et la sécurité des personnes doivent être au centre de nos préoccupations. Nous nous assurerons de l'accessibilité des services et nous veillerons à ce qu'ils répondent adéquatement aux besoins.

Nous nous attacherons collectivement à rendre notre milieu de vie plus agréable pour étudier et travailler. Nous nous doterons d'un plan directeur immobilier audacieux, durable et respectueux de l'environnement en vue de consolider nos activités sur le mont Royal.

AXE 4 : Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.

Une relation forte doit s'établir avec l'étudiante et l'étudiant dès leur arrivée dans notre communauté et être entretenue tout au long des études et de la vie professionnelle. Pour y arriver, une collaboration plus étroite sera établie entre autres avec notre réseau de diplômés pour construire ce sentiment de fierté et d'appartenance à notre *alma mater* et stimuler la philanthropie.

Enfin, nous voulons que chaque membre de la communauté polytechnicienne devienne notre ambassadeur, ici ou ailleurs.

Tableau synoptique des initiatives stratégiques et de leur niveau d'avancement

66

GOALS

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL PLAN

POLYTECHNIQUE ARRIMÉE AUX ENJEUX D'AVENIR

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023
01. Faire évoluer et élargir l'offre de formation en anticipant les besoins de la société. : 100					
→ 1.2 Développer l'offre de formation destinée aux professionnels en exercice					
→ 1.3 Intégrer des compétences transversales dans l'offre de formation au baccalauréat					
→ 1.1 Renouveler l'agrément de nos programmes du baccalauréat en juin 2022 : 12 unit					
→ 1.4 Valider l'adéquation des programmes de cycles supérieurs avec les besoins de la société					
→ 1.5 Définir les profils d'étudiant souhaités et entreprendre les efforts pour les recruter					
02. Favoriser les apprentissages multidisciplinaires et multisectoriels intégrant une dimension internationale.					
→ 2.1 Augmenter la proportion d'étudiants allant chercher une formation hors polytechnique					
→ 2.2 Développer et maintenir des partenariats avec des universités d'intérêt stratégique					
→ 2.3 Reconnaître les activités expérientielles des étudiants					

Objectif	2019	2020	2021	2022	2023
↳ 2.4 Développer une politique harmonisée de reconnaissance des acquis					
03. Placer le développement des compétences et la réussite au centre du parcours éducatif.					
↳ 3.1 Proposer des approches pédagogiques diversifiées et adaptées selon les compétences à développer et le profil des apprenants.					
↳ 3.2 Recentrer le rôle du professeur comme mentor en synergie avec les nouvelles approches pédagogiques retenues.					
↳ 3.3 Valoriser les compétences développées par les étudiantes et les étudiants, et les activités qui contribuent à la professionnalisation.					
↳ 3.4 Offrir des services mieux adaptés pour des populations étudiantes diversifiées.					
04. Favoriser l'éclosion d'écosystèmes d'innovation, dynamiser les écosystèmes existants et renforcer la recherche partenariale.					
↳ 4.1 Actualiser et dynamiser les pôles de recherche et les associer aux grands enjeux sociétaux auxquels Polytechnique désire contribuer.					
↳ 4.2 Intensifier la mise en place de partenariats avec le monde socio-économique et les gouvernements					
↳ 4.3 Élargir les domaines de collaboration et de partenariat					
↳ 4.4 Pérenniser le succès de la recherche à Polytechnique					

POLYTECHNIQUE DANS LE MONDE

Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
05. S'engager à garantir l'égalité des chances et à augmenter la proportion de femmes à Polytechnique et en génie.						
→ 5.2 Accroître la proportion de femmes au sein du corps professoral : 14% to 28%						
→ 5.3 Assurer la saine progression de carrière des professeures et maîtres d'enseignement						
→ 5.4 Augmenter la proportion d'étudiantes à tous les cycles d'études						
→ 5.5 Assurer la rétention et la diplomation des étudiantes						
→ 5.1 Co-construire (Axe 9) une politique institutionnelle en matière d'équité, diversité et inclusion						
06. Créer une culture entrepreneuriale portée par la communauté étudiante et le personnel.						
→ 6.5 Se doter d'infrastructures pour soutenir l'entrepreneuriat						
→ 6.1 Offrir à chaque étudiant l'opportunité de développer ses compétences intra-et entrepreneuriales à Polytechnique et d'expérimenter l'entrepreneuriat : 100%						
→ 6.2 Valoriser l'expertise et les résultats de recherche de nos chercheurs via le démarrage de projets entrepreneuriaux						
→ 6.3 Encourager l'intrapreneuriat et l'innovation interne au sein du personnel de Polytechnique						
→ 6.4 Mobiliser la communauté de diplômés pour soutenir l'entrepreneuriat à Polytechnique						
07. Accroître la visibilité et l'impact de Polytechnique sur la scène locale, nationale et internationale.						
→ 7.1 Mener une consultation élargie auprès de la communauté de Polytechnique						
→ 7.2 Susciter l'engagement des membres de la communauté en renforçant la communication interne au sein de Polytechnique						
→ 7.3 Faire rayonner les contributions de la communauté de Polytechnique et leurs impacts dans la société						
→ 7.4 Renforcer l'image de marque de Polytechnique dans le cadre du 150e anniversaire						

Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
08. Participer activement à de grands programmes internationaux et rejoindre les réseaux d'influence reconnus.						
→ 8.5 OBJECTIF						
→ 8.6 OBJECTIF						
→ 8.1 Une stratégie est en cours d'élaboration.						
→ 8.2 OBJECTIF						
→ 8.3 OBJECTIF						
→ 8.4 OBJECTIF						

POLYTECHNIQUE AU CŒ UR DE L'ACTION

Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
09. Soutenir l'épanouissement individuel et collectif du personnel et favoriser la diversité et l'inclusion. Assurer la relève et créer les équipes de demain.						
→ 9.1 ÉDI : Élaborer et mettre en œuvre des programmes et des plans d'actions en matière de gestion ÉDI. : 100%						
→ 9.2 Gestion du changement : Accompagner les équipes en gestion du changement et soutenir les projets-processus réalisés dans l'Axe 10. : 100%						
→ 9.3 Appréciation du rendement : Élaborer et déployer un programme d'appréciation de la contribution pour l'ensemble des cadres et professionnels. : 100%						
→ 9.4 PMO et dotation : Élaborer et mettre en oeuvre un processus de planification de la main-d'œuvre et optimiser les activités de dotation. : 100%						
→ 9.5 Développement des compétences : Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie et un programme de développement des talents.						
10. Repenser et moderniser les processus administratifs.						
→ 10.1 Structurer une démarche de révision des processus basée sur l'expérience des utilisateurs autour d'un cadre opérationnel : 100%						
→ 10.2 Déployer à l'aide d'une approche reconnue la révision de processus en intégrant l'ensemble des parties prenantes						
→ 10.3 Développer une pratique de gestion de changement en soutien à la révision de processus (arrimage Axe 9)						
→ 10.4 Instaurer une culture d'amélioration continue des processus						
→ 10.5 Soutenir une transformation numérique concertée						
11. Veiller au bien-être de la communauté en se dotant d'un cadre de vie agréable et de programmes et de services accessibles et adaptés.						
→ 11.1 SME : Élaborer et mettre en œuvre un programme de santé et mieux-être répondant aux besoins de la communauté. : 100%						
→ 11.2 SST : Élaborer et mettre en œuvre le plan d'action santé et sécurité 2020-2023. : 100%						
12. Renforcer le sentiment d'appartenance en mobilisant la communauté autour des valeurs polytechniciennes.						
→ 12.1 Développer et maintenir un sentiment positif à l'égard de Polytechnique						

Objectif	20...	2019	2020	2021	2022	2023
→ 12.2 Créer un environnement favorisant des relations sociales positives et dans le respect avec les membres du milieu			Orange bar			
→ 12.3 Susciter l'intérêt à s'engager dans les activités proposées par la communauté			Green bar			
→ 12.4 Faire de la communication interne un vecteur d'engagement			Orange bar			
→ 12.5 Organiser les célébrations du 150e anniversaire				Green bar		